

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration

Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****17 octobre 2025****Délibération n°CA-2025-41**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 30 votants, dont 7 membres représentés.

Budget rectificatif 1 - 2025

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles :
 - L.712-3 (compétences du conseil d'administration) ;
 - L.719-5 (règles financières et comptables applicables aux EPSCP) ;
 - R.719-50 à R.719-58 (procédure budgétaire, décisions modificatives, rectificatifs).
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).
- Vu la note annexe

Budget rectificatif 1 - 2025Résultats du vote

Pour	27
Contre	0
Abstention	3

Le conseil d'administration approuve le budget rectificatif n°1 de l'année 2025.

Fait à Rouen, le 17 octobre 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Franck LE DERF



Présidence
Affaire suivie par :
Vincent Richard
Vice-Président en charge des finances,

Directrice générale des services
Affaire suivie par :
Sylvie Monsinjon

Direction des Affaires Financières
Affaire suivie par :
Cédric Ecourtemer
Kévin Elismar

Mont Saint-Aignan, le 03 /10/2024

Le Président

À

Madame la Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des Universités

Madame la Rectrice,

La présente note a pour objet de vous présenter les principaux éléments constitutifs de la première proposition de budget rectificatif (BR n°1) de l'exercice 2025 de l'Université de Rouen Normandie.

Ce budget rectificatif tient compte des écarts de réalisation des dépenses et recettes par rapport au budget initial (BI). Il faut rappeler que la construction du BI 2025 a été réalisée dans un contexte inédit sans projet de loi de finances 2025 et aucune visibilité concernant les recettes (dont les compensations de mesures salariales). Outre les ajustements habituels anticipant la fin de l'exercice, il prend en compte les nouveaux projets ainsi que les évolutions de l'enveloppe de la masse salariale.

Comme habituellement, la démarche a été de questionner l'ensemble des composantes et directions sur l'évolution de leur besoin (tout en travaillant sur les taux d'exécution prévus sur la fin de l'exercice), mais aussi sur les éventuelles recettes à encaisser d'ici à la fin de l'année budgétaire.

Ce budget rectificatif ne modifie pas l'économie générale du budget initial. Cette proposition fera l'objet d'un vote lors du conseil d'administration du 17 octobre prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations distinguées.

1. Rappel des autorisations budgétaires et des crédits de paiement liés au budget initial 2025

	Autorisations d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
Personnel	217 230 928	217 230 928
Fonctionnement	44 914 392	41 746 028
Investissement	28 915 498	30 333 620
TOTAL DES DEPENSES	291 060 818	289 310 576

TOTAL DES RECETTES	271 659 280
---------------------------	--------------------

Solde budgétaire initial 2025 : - 17 651 296 euros

2. Le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2025

2.1 - Volet recettes

Ce budget rectificatif de l'exercice budgétaire 2025 prévoit en synthèse une augmentation des recettes de **5 606 693 €** répartie principalement comme suit :

Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) : La SCSP n'est à ce stade pas définitive. Cependant, la notification intermédiaire est fixée à hauteur de 207 744 673 € soit une augmentation de **4 194 673 €** par rapport à la prévision du budget initial (BI). Ce montant correspond essentiellement à la compensation des mesures salariales (dont 3 M€ pour le CAS pension).

Fiscalité affectée : + 68 090 €

Ce montant correspond à la seconde notification de la CVEC ce qui porte le montant total pour 2025 à 2 331 090 €.

Autres financements publics : + 1 343 930 €

Dont :

- + 110 032 € pour les contrats et prestations de recherche hors ANR
- + 214 520 € pour les projets ANR investissements d'avenir.
- + 668 368 € pour les subventions d'exploitation et financement des actifs - Région
- + 294 826 € pour les subventions d'exploitation et financement des actifs – Aide à la Recherche par la fondation de France (100K€) et PIA hors ANR (194 826K€)
- + 56 184 € au titre de l'enveloppe Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs

2.2 - Volet dépenses

2.2.1 / Dépenses de personnels : + 2 169 072 €

L'exécution de la masse salariale 2025 de janvier à septembre de l'Université de Rouen Normandie (URN) s'élève à 164,4 M€. Un travail prévisionnel d'exécution des 3 derniers mois de l'année budgétaire a été effectué.

Il a été pris en compte :

- Pour la masse salariale des titulaires :
 - Des départs à la retraite intervenant entre septembre et décembre 2025
 - Des sortants par mutation, détachement, réussite concours dans un autre établissement
 - De la révision de l'hypothèse des « Autres sorties »
 - Des entrants de la campagne d'emploi 2025 (PU, PU-PH, MCF, MCU-PH, ESAS, BIATSS cat B et cat C) à compter du 1^{er} septembre 2025
- Pour la masse salariale des non titulaires :
 - Des effectifs contractuels enseignants de la rentrée universitaire 2025
 - Des effectifs contractuels BIATSS d'août 2025 sur lesquels :
 - ont été retirés les agents dont le contrat ne fait pas l'objet d'un renouvellement ainsi que les agents reçus à un concours
 - ont été ajoutés les recrutements déjà actés et saisis en paie de septembre ainsi que les prévisions d'arrivées pour les 3 derniers mois de l'année.

La nouvelle prévision d'exécution ainsi obtenue est supérieure à celle du BI 2025.

Ainsi, il apparaît nécessaire d'inscrire 0,826 M€ supplémentaires de dépense de masse salariale au BR 1.

Concernant les dépenses spécifiques aux personnels sur contrat de recherche, une analyse de l'exécution du budget de l'enveloppe masse salariale de la recherche a été réalisée entre janvier et août 2025. Il apparaît que le nombre de conventions est bien plus important que celui prévu lors de la détermination du BI 2025 ce qui entraîne des recrutements non prévus à intégrer à ce budget.

Il est ainsi proposé d'inscrire 1,34 M€ supplémentaires au BR 1.

Ajustement du plafond d'emploi tel que déterminé au BI 2025

Tenant compte de la dynamique des dernières campagnes d'emploi, des prévisions revues à la baisse en matière de départ en retraite, des différents mouvements ainsi que du nombre de recrutements de l'URN liés aux contrats de recherche et aux appels à projet (hors recherche), le **plafond global d'emploi** doit être réajusté à **2.769 ETPT** (+ 51 par rapport au BI 2025).

Synthèse

Budget initial 2025 en euros	217 230 928 €
<i>Masse salariale établissement hors recherche (926)</i>	204 119 096 €
<i>Soutien Recherche (922)</i>	4 300 000 €
<i>Recherche sous financement (932)</i>	8 651 832 €
<i>Prestations sociales SACSO (916)</i>	160 000 €
Budget rectificatif n°1	2 169 072 €
<i>Masse salariale établissement hors recherche (926)</i>	719 072 €
<i>Soutien Recherche (922)</i>	106 070 €
<i>Recherche sous financement (932)</i>	1 343 930 €
Budget total	219 400 000 €

2.2.2 / Dépenses de fonctionnement

Autorisations d'engagement : – 3 459 382 €

Crédits de paiements : – 3 459 382 €

Les dépenses de fonctionnement diminuent en AE et en CP, réparties comme suit :

- d'une désinscription de – 1,1 M € en AE et CP au titre des efforts de réduction des dépenses de fonctionnement au niveau global de l'établissement.
- d'une diminution des crédits concernant les dépenses de fluides : - 1,0 M€ en AE et en CP. En effet, le coût de l'énergie s'est stabilisé, la prévision est réajustée à la baisse.
- D'une désinscription des crédits des projets ayant eu un démarrage tardif de - 1,4 M€ en AE et CP

2.2.3 / Dépenses d'investissement

Autorisations d'Engagement : - 2 066 061 €

Crédits de Paiements : - 2 066 061 €

La diminution des crédits d'investissements en AE et CP se décompose de la manière suivante :

- - 1,59 M€ en AE et CP : désinscription de crédits relatifs aux projets immobiliers qui ne pourront pas être démarrés avant la fin de l'année.
- - 0,45 M€ en AE et CP : désinscription pour les investissements en matériel de recherche qui n'aboutiront pas en 2025.
- - 0,43 M€ en AE et CP au titre des investissements reportés sur 2026 au niveau global de l'établissement.
- + 0,37 M€ en AE et CP : au titre des dépenses prévues dans le cadre du projet « Normandie Sup - 3NC »

2.3 – Synthèse

En synthèse, ce projet de budget rectificatif présente les évolutions suivantes :

Autorisations d'engagement	- 3 356 371 €
Crédits de paiement	- 3 356 371 €
Recettes	+ 5 606 693 €
Solde budgétaire	+ 8 963 064 €

Cette proposition de budget rectificatif donne ainsi lieu aux autorisations budgétaires et crédits de paiement révisés suivants :

Dépenses	Autorisations d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
Masse Salariale	219 400 000 €	219 400 000 €
Fonctionnement	41 455 010 €	38 286 646 €
Investissement	26 849 437 €	28 267 559 €
Total	287 704 477 €	285 954 205 €
Recettes		Prévision de recettes
Subvention pour Charges Service Public (SCSP)		207 744 673 €
Autres financements État		1 500 000 €
Fiscalité affectée		2 331 090 €
Autres financements publics		43 899 580 €
Recettes propres		21 790 630 €
Total		277 265 973 €

Ces autorisations budgétaires rectificatives donnent lieu à un solde budgétaire prévisionnel négatif de **8 688 232 €**.

Indicateurs du décret financier applicable au 1^{er} janvier 2025 :

	BI 2025	CF 2024	BR 2025
Ratio Dizambourg <83% (Masse salariale / recettes encaissables)	87,0 %	82,8 %	86,1 %
Fonds de roulement (>15jours)	9,4 jours	42 jours	25 jours
Trésorerie (>30jours)	43 jours	80 jours	64 jours

L'augmentation de la masse salariale a un impact sur le ratio «Dizambourg». En effet, la masse salariale a progressé de 12,9 M€ entre 2024 et 2025 alors que les produits ont progressé plus faiblement +3,1 M€, d'où un ratio qui dépasse le seuil d'alerte de 83%.

Les indicateurs de fonds de roulement et de trésorerie restent au-dessus des seuils d'alerte avec respectivement 30 jours (fonds de roulement) et 68 (trésorerie).

3 – Budget initial 2025 – Situation patrimoniale

État des prévisions en Budget initial 2025 (budget agrégé en droits constatés)

Charges	277 522 605 €
Produits	263 998 707 €
Résultat prévisionnel	- 13 523 898 €
Capacité d'autofinancement	- 9 238 505 €
Emplois	39 572 125 €
Ressources	20 147 772 €
Évolution du fonds de roulement	- 19 424 353 €

État des prévisions après intégration du BR1 2025 (budget agrégé en droits constatés)

Charges	278 232 295 €
Produits	270 621 315 €
Résultat prévisionnel	- 7 610 980 €
Capacité d'autofinancement (Insuffisance)	- 2 731 502 €
Emplois	30 999 061 €
Ressources	20 522 011 €
Évolution du fonds de roulement	- 10 477 050 €
Fonds de roulement estimé en fin d'exercice	17 502 303 €
Trésorerie estimée en fin d'exercice	45 946 964 €

Le Président,

Franck Le Derf

